

2025-12-09

Pour : Tous les médecins de la région de Chaudière-Appalaches et les centres de prélèvements

## Arrêt de la sérologie pour *Helicobacter pylori*

À partir du 10 décembre, le laboratoire de microbiologie de Chaudière-Appalaches cessera les analyses de sérologie pour H. pylori.  
Seule la recherche d'antigènes du H. pylori dans les selles continuera d'être offerte.

Ceci est conforme aux recommandations du guide d'usage optimal de l'INESSS publié en décembre 2024:  
[https://www.inesss.gc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie\\_medicale/GUO\\_H\\_Pylori\\_INESSS.pdf](https://www.inesss.gc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie_medicale/GUO_H_Pylori_INESSS.pdf)

Rappel - Conditions pour l'exécution du test d'antigène fécal du *H.pylori* :

- Absence de prise d'antibiotiques depuis au moins 4 semaines.
- Absence de prise d'inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ou de bismuth depuis au moins 2 semaines.
- Pour un contrôle post-traitement : au moins 4 - 6 semaines après la fin du traitement.

Spécimen requis :

- Selles fraîches dans un milieu SANS conservatif.
- Conservé entre 2 et 8 °C.
- Acheminé rapidement à < 24 heures du prélèvement.

« Signature autorisée »

D<sup>r</sup> Diane Marcoux  
Microbiologiste-infectiologue

« Signature autorisée »

D<sup>r</sup> Sophie Mineau  
Microbiologiste-infectiologue